

L'attractive !

Septembre
2023
#10

Le magazine d'informations de Nœux-les-Mines



LE DOSSIER

L'Agora des possibles
p.16-17



Nœux-les-Mines l'Attractive
Qualité de Ville, Qualité de Vie

ACTUALITÉ

Nœux-les-Mines étouffe son offre sportive p.09

VIE LOCALE

Les classes de découverte à Montlouis-sur-Loire p.19

ÉCONOMIE

L'épicerie Emilie et Ju, elle est thé-rrible ! p.21



Nœux-les-Mines l'Attractive
Qualité de Ville, Qualité de Vie

L'Attractive

N°46 le magazine d'information
de la ville de Nœux-les-Mines

Rédaction

Mairie de Nœux-les-Mines

101, rue Nationale

Tel : 03 21 61 38 00

Fax : 03 21 26 84 08

www.noeux-les-mines.fr

L'Attractive

tirage 5 600 exemplaires

Directeur de la publication

Serge Marcellak

Rédaction, photos, mise en page :

Service communication de la Ville
de Nœux-les-Mines

Impression : Imprimerie Caloone

Déposée à l'imprimerie

le 22/09/2023

Distribution

ESAT et Adrexo

Papier issu de forêts

gérées durablement

Ne pas jeter sur la voie publique

Rester informé des dernières
actualités, scanner le QR Code
pour télécharger l'application
de la ville de Nœux-les-Mines.



ma Ville
connectée

Photo à la Une

Sainte-Barbe vue d'en haut

On a pris de la hauteur place
Sainte-Barbe, l'occasion de
découvrir le lieu sous un autre
angle et la toiture neuve de
l'église ainsi que la rénovation
des façades, résultats de
la première phase de travaux.



03

Édito de Serge Marcellak

04-15

Actualité

- Un 14 Juillet de folieeeeeee !
- Accueils de loisirs : un été éclatant !
- Belle rentrée pour 1 106 écoliers nœuxois
- Le Président du Département fait sa rentrée au collège Anatole France
- Une nouvelle offre sportive unique en France
- La grande Braderie : une institution nœuxoise
- Du Supermarché au Super-Maraîcher : un tiers-lieu avant-gardiste à venir
- Intempéries : la Ville toujours aux côtés des habitants
- City Stade... et un, et deux et trois !
- Énorme succès pour L'Incendiaire avec plus de 1 600 participants !
- Direction Arques pour le voyage des aînés

16-17

Dossier

L'Agora des possibles : À Nœux-les-Mines, l'imagination n'a pas de limites mais de l'espace !

18-20

Vie Locale

- Les Petits Bonheurs sont dans les rues !
- La Bulle Enchantée : un parc solidaire et vintage
- Les classes de découverte à Montlouis-sur-Loire
- L'école Saint-Ex reçoit un 1er prix académique pour sa webradio
- C'est aussi la rentrée à la crèche et aux accueils périscolaires !

21

Économie

- L'épicerie Emilie et Ju, elle est thé-rrible !
- Le Salon Jocelyne tire sa révérence

22-25

Retour en images

26-27

État Civil

28-29

Infos Pratiques

30

Tribune politique

31

Agenda



SERGE MARCELLAK

Nœux-les-Mines, une Ville qui bouge, une Ville qui gagne.

Chères Nœuxoises, chers Nœuxois,

La période estivale a une nouvelle fois démontré **le dynamisme et la réussite** de Nœux-les-Mines.

Les **travaux d'entretien réalisés** par les agents de la commune dans les écoles ou à la crèche municipale ont été appréciés par les enseignants et les parents. Les accueils de loisirs des mois de juillet et août ont très bien fonctionné, en accueillant plusieurs centaines d'enfants et d'adolescents.

Et que dire du **succès des festivités du 14 juillet** ! Des milliers de personnes se sont déplacées au Stade Nautique, un site que nous avons récupéré début juin et que les services municipaux ont parfaitement préparé pour accueillir en toute sécurité cet évènement et cette foule !

Dans cette liste non exhaustive des réussites nœuxoises, je ne peux passer sous silence **la grande braderie** qui, elle aussi, a permis de rassembler en toute sérénité des milliers de visiteurs.

Début septembre, c'est une nouvelle fois plus de 3 000 personnes (participants et accompagnateurs) qui sont venues à Nœux-les-Mines pour concourir à la première édition de la **course extrême « L'Incendiaire »**. Là encore, ce grand rassemblement s'est déroulé dans un esprit festif, fraternel et solidaire.

Enfin, **événement et réussite** de cette rentrée, l'inauguration de **l'Agora des possibles**, une halle qui nous permet d'organiser le premier marché couvert du haut de Nœux, proposant ainsi un nouveau service aux habitants.

Nœux-les-Mines continue d'avancer et ça se voit.

Bien à vous,



Un 14 Juillet de folieeeeeee !

Les années passent et confirment que Nœux-les-Mines est LE bon endroit pour passer un 14 juillet festif, populaire et familial. Dès le matin, au Stade Nautique, un marché aux puces a ouvert le programme, préparé par la commission des fêtes, présidée par Chantal Urbanski adjointe au maire. Puis, se sont enchaînés kermesse, animation musicale et un concours de déguisements sur le thème Harry Potter... Le soir, le grand concert gratuit La Folie des années 80 a connu un énorme succès. Des milliers de personnes sont venues écouter William de Début de Soirée, Patrick Hernandez, Jean-Pierre Mader, Cookie Dingler, sans oublier la première partie assurée par le jeune Manuel. Enfin, le magnifique spectacle pyromusical, sur les musiques des films Harry Potter, a rassemblé près de 30 000 personnes, assurant ainsi que Nœux-les-Mines est l'un des meilleurs spots de la région pour assister aux festivités du 14 Juillet.







Accueils de loisirs : un été éclatant !

Durant deux mois, les Accueils municipaux de loisirs ont encore connu un beau succès ! Avec au programme, un large panel d'activités sportives, culturelles, ludiques et de loisirs pour les enfants et adolescents. « *En juillet, nous avons accueilli 170 enfants par semaine, démontrant que les Accueils de loisirs sont toujours appréciés. Le mois d'août est généralement moins fréquenté car les parents partent davantage en vacances, mais nous avons reçu 110 enfants chaque semaine* », expliquent Serge Marcellak et Céline Godart,

adjointe chargée des Accueils de loisirs. Il y en avait pour tous les goûts. Les curieux ont pu satisfaire leur soif de découverte avec des visites du zoo du parc de la Citadelle de Lille, du Musée maritime et portuaire de Dunkerque ou encore du parc naturel et archéologique de Samara.

Vacances sportives

Les sportifs se sont dépensés à la piscine, à l'équitation, au laser game, au paintball, au parcours filets au parc d'Ohlain ou encore à l'escalade à Hapik, à moto électrique, au karting...

et même à l'E-sport en réalité virtuelle avec EVA (Esports Virtual Arenas) ! Activités sportives mais aussi culturelles, comme cette journée au marais de l'Audomarois, un site reconnu comme l'un des plus beaux marais de France, offrant un écosystème unique et préservé.

Sans oublier, les sorties dans les grands parcs de loisirs et enfin, les grandes fêtes qui marquent chaque fin de session, durant lesquelles les élus, équipes de direction, animateurs et enfants accueillent chaleureusement les parents.



Les accueils de loisirs Croqu'école, c'est aussi les mercredis et lors des petites vacances.

Contact : 03 21 63 09 81



Belle rentrée pour 1 106 écoliers nœuxois

Comme chaque année, la Ville mobilise ses services afin de préparer au mieux ce grand rendez-vous qu'est la rentrée scolaire. Bien accueillir les enfants dans les écoles maternelles, élémentaires et primaire, le mot d'ordre du maire a été suivi à la lettre par les agents et les élus, dont Dominique Blondel, adjoint aux affaires scolaires et Céline Godart, adjointe aux services périscolaires. Entretien et rénovation des salles de classes, organisation de la restauration scolaire... rien n'est laissé au hasard. Nœux-les-Mines compte un contingent important d'écoliers. Le lundi 4 septembre, 1 106 élèves ont ainsi effectué dans les meilleures conditions leur rentrée dans l'une des 6 écoles que compte la Ville.



Les effectifs de la rentrée :

École maternelle A.Daudet : 58

École maternelle J.Moulin : 122

École maternelle H.Wallon : 127

École primaire S.Blin : 168

École élémentaire St-Exupéry : 331

École élémentaire L.Pergaud : 300

Total tous niveaux : 1106 élèves

Le Président du Département fait sa rentrée au collège Anatole France

Lors de la rentrée scolaire du lundi 4 septembre, le collège Anatole France a reçu la visite de Jean-Claude Leroy, Président du Département du Pas-de-Calais. La visite de l'établissement a été assurée par Thierry Thueux, principal du collège, en présence de Serge Marcellak, Maire, et de Karine Gauthier, vice-présidente du Département du Pas-de-Calais et membre du conseil d'administration du collège. L'occasion de présenter la zone végétalisée créée dans la cour et baptisée Le Jardin d'Anatole. Elle compte également une mare qui fait le bonheur des libellules et permet de sensibiliser les élèves de manière concrète aux enjeux de l'environnement. La visite du Président

du Département a été l'occasion pour le Maire d'aborder l'avenir du bâtiment de l'ancien collège, jouxtant la cour

de récréation, dans l'optique d'y créer une restauration scolaire propre à l'établissement.





Une nouvelle offre sportive unique en France

Après la création du City Stade rue de la Martinique, une nouvelle offre sportive s'installe à Nœux-les-Mines à côté du Stade de glisse de Loisinord, le BMX-pumptrack. L'occasion de découvrir un sport qui compte de plus en plus d'adeptes et d'avoir un lieu dédié aux aficionados.

Amateurs de sports extrêmes soyez prêts ! Une piste de BMX-pumptrack s'installe à Nœux-les-Mines, à côté du Stade de glisse de Loisinord. Le pumptrack c'est quoi ? C'est une piste pour BMX, VTT, longboards, rollers ou encore trottinettes faite de bosses et de virages relevés, construite en boucle. La réalisation a été supervisée par la société MyTrack, spécialisée en conception et fabrication de pistes BMX & pumptrack. L'une des particularités de cette discipline est qu'il n'est pas nécessaire de pédaler beaucoup, les pratiquants se servent

du relief de la piste pour avancer avec l'utilisation des bras et des jambes (flexion et extension). La piste de Nœux-les-Mines est unique par

« *C'est une nouvelle offre sportive que nous créons dans notre ville et qui confirme que Nœux-les-Mines s'inscrit dans une politique forte de développement du sport pour tous et accessible à tous* » **Serge Marcellak**

sa construction en miroir mais aussi par la présence d'une première ligne d'entraînement avec grille de départ de 4 places aux normes régionales,

ce qui en fait un site idéal pour les entraînements à la compétition. Le site sera accessible à tous et comprendra des pistes de différents niveaux d'une longueur de 484 mètres et une piste pour débutants de 100 mètres. L'ensemble des pistes comprendra 63 bosses et 24 virages avec une butte d'une hauteur de 4 mètres. Les travaux ont débuté au mois de juillet, la maîtrise d'œuvre a été confiée à Lollier Ingénierie, la piste à l'entreprise Plaetevoet et la grille de départ BMX à Prostart. **Le site ouvrira fin octobre/début novembre en fonction de l'avancée des travaux.**



Visite sur site de Charlotte Devolder, Championne de France élite BMX

Les chiffres clés :

Longueur totale : 584m

Première ligne droite : 60m

Hauteur de la butte : 4m

Nombre de bosses : 63

Nombre de virages : 24

Budget : 462 348€ HT dont 263 042€ de subventions de l'ANS et du Pas-de-Calais.



La grande Braderie : une institution nœuxoise

Le dernier dimanche d'août était placé sous le signe du soleil et des bonnes affaires lors de la grande Braderie de Nœux-les-Mines. Cet important événement populaire, organisé par Chantal Urbanski et son équipe, a rassemblé rue Nationale, pas moins de 186 exposants sur une distance de 1,2 km entre l'église Saint-Martin et le carrefour avenue Guillon. Les premiers visiteurs étaient arrivés au plus tôt afin de déguster les perles rares sur les étals des bradeux. Ce traditionnel rendez-vous a attiré de très nombreux chineurs et curieux venus faire des affaires ou tout simplement se balader. Plusieurs associations et commerçants nœuxois ont participé à cet événement.



Du supermarché au super-maraîcher : un tiers-lieu avant-gardiste à venir

Du projet à la réalité, c'était le mot d'ordre lors de la visite officielle des nouveaux locaux de Nœux Environnement en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Béthune, de Serge Marcellak Maire de Nœux-les-Mines et Conseiller Régional, de Karine Gauthier vice-présidente du Conseil Départemental et adjointe à la Santé, de nombreux élus et représentants du territoire, d'établissements publics et de fondations privées. L'association présidée par Jacques Switalski, se lance dans un projet d'envergure, écologique et innovant, en prenant possession de l'ancien supermarché Carrefour Market au 22bis rue Nationale. L'idée directrice est de transformer cet ancien magasin en un lieu de vie écologique et d'en

faire un modèle à suivre en matière d'alimentation, de développement durable, d'économie circulaire et d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) par son fonctionnement participatif et l'importance donnée à l'insertion socio-professionnelle. De nombreuses formations et sensibilisations à la gestion des milieux naturels, des ateliers éducatifs et des cours de cuisine seront mis en place.

Dans un premier temps, l'ancien parking va être restructuré avec des plantations d'arbres et de plantes mellifères. De nombreux aménagements vont y être effectués avec notamment la création d'un chemin de cueillette, d'un verger collectif, la construction d'une serre chapelle avec plantation de légumes et de fruits et d'une zone accueillant des ruches. Le bâtiment va recevoir les

bureaux de l'association, un espace d'exposition et de coworking, une cafétéria/légumerie, des salles de réunion et de formation. Le projet de l'association Nœux Environnement est évalué à 4 millions d'euros avec des financements privés et publics (Europe, État, Région, Département, Agglomération et fondations diverses).



Intempéries : la Ville toujours aux côtés des habitants

Le 20 juin, la commune était touchée par un épisode pluvieux d'une rare intensité.

Les sapeurs-pompiers, les élus, les agents de la Ville ont passé une partie de la nuit sur le terrain à procéder aux opérations de nettoyage. Dès le lendemain, le maire a obtenu que des camions hydrocureurs de la SAUR

nettoient les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, obstrués par des végétaux. Parallèlement, Serge Marcellak lançait une procédure administrative et obtenait auprès des services de l'État une reconnaissance d'état de catastrophe naturelle qui permet d'accélérer l'indemnisation des habitants auprès de leurs assurances.



City Stade... et un, et deux et trois !

Après avoir inauguré l'Agora des possibles, Serge Marcellak et Karine Gauthier, accompagnés d'élus du conseil municipal, des Nœuxois et Nœuxoises, ont coupé le ruban tricolore du City Stade. Ce nouveau terrain multisports est ouvert depuis le mois de juillet et bien utilisé tous les jours. Là encore, la Ville a obtenu d'importantes subventions publiques pour construire cet équipement dont le coût est de 100 000 euros, subventionné par l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour 56 000 euros et par le Département pour 20 000 euros. Dans le quartier, il complète parfaitement la halle couverte juste à côté. C'est le troisième City Stade de la Ville, après celui de la résidence d'Aubuisson et du N°3.

Le City Stade est ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h, le dimanche de 9h à 12h



Énorme succès pour **L'Incendiaire** avec plus de 1 600 participants !

La première édition de L'Incendiaire s'est déroulée dimanche 3 septembre, dans l'enceinte du Stade Nautique et à proximité. L'évènement est le fruit d'un partenariat entre l'Amicale des sapeurs-pompiers et la Ville de Nœux-les-Mines. David Leroux, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Nœux-les-Mines et conseiller municipal délégué en charge des sports, est l'instigateur de cette épreuve.

« Le but est de créer un rendez-vous dans la commune avec pour objectifs le dépassement de soi et l'amusement », déclare-t-il. Serge Marcellak s'est dit « Heureux d'accueillir

à Nœux-les-Mines un événement aussi prestigieux » avant d'enfiler sa tenue de sport afin de participer à la course, en compagnie de Karine Gauthier, vice-présidente du Département.

La recette a fonctionné puisqu'ils étaient plus de 1 600 participants, répartis en 7 vagues à se lancer sur le parcours de 8,4 km pour franchir les 33 obstacles plus incensés les uns que les autres (passer sous les filets, dans la boue, la mousse, gravir la piste de ski...). Le mot de la fin revient à un participant exténué mais heureux : « Vivement la prochaine édition ! » On l'annonce déjà comme épique.





Direction Arques pour le voyage des aînés

C'était journée découverte à l'occasion du 56^e Voyage des aînés organisé par le CCAS et la ville de Nœux-les-Mines. Départ le 20 juin 2023 direction la brasserie Goudale à Arques. Le programme concocté par l'équipe du CCAS et Charline Baclet, adjointe au maire, chargée du 3^e age et des manifestations dédiées aux aînés, s'est composé d'une visite guidée avec l'explication du processus de fabrication des différents boissons de l'établissement suivie d'une dégustation. Les 200 participants ont ensuite pris la route de Winnezele pour un repas dansant au restaurant l'Oasis. Une journée inoubliable pour nos aînés.





L'Agora des possibles



À Nœux-les-Mines, l'imagination n'a pas de limites mais de l'espace !

Bâtie sur les ruines d'une friche commerciale (ex-Aldi), l'Agora des possibles est un lieu unique à Nœux-les-Mines. Ouvert et accessible, il peut accueillir plusieurs types de manifestations. Place est faite à l'imagination sur 1 200 m² !

Rue de La Martinique, dans le haut de la Ville, le nouveau bâtiment accroche les regards. C'est un ensemble totalement ouvert qui dispose certes d'un toit, mais ne possède pas de murs... ni de barrières à l'imagination. Ce nouveau site peut accueillir tous types de manifestations culturelles, événementielles, sportives...

« Dans la Grèce antique, l'Agora désignait à l'origine la grande place publique, ouverte à tous et permettait la réunion de l'assemblée des citoyens. C'est ce nous faisons aujourd'hui, nous nous réunissons pour inaugurer cet espace de vie, de convivialité, d'échanges » a déclaré Serge Marcellak. « Nous avons abattu les murs de la structure pour

ouvrir le champ des possibles » a-t-il ajouté. « L'avenir de cet équipement de proximité doit se construire comme il est né : avec audace dans les idées, sans freins », a souligné le maire, lors de l'inauguration, dimanche 3 septembre. Tout le long de l'après-midi, animations (piste d'éducation routière, quads électriques, atelier de graff, jeux gonflables, tournoi de foot et de basket...) et le dynamique concert d'un tribute de Johnny Hallyday (Fils de personne) ont égayé les lieux, démontrant l'étendue des possibilités qu'offre le site.

Un lieu à s'approprier

Le Maire a également salué la présence des associations qui œuvrent dans le cadre

de la politique de la Ville, il y avait l'AAE 62 (Association d'action éducative), le conseil citoyen du quartier Terre Nœve, l'association L'Établi, l'association Culture et Liberté, le Vélo-club Nœuxois, Les Médiatrices santé ou encore le Cyber-centre communal.

Serge Marcellak a remercié Karine Gauthier, vice-présidente du Département du Pas-de-Calais, pour les subventions obtenues.

Fêtes entre voisins, marchés, expositions, événements...

« À vous, Nœuxoises et Nœuxois, riverains de l'équipement ou non, associations, élèves, enseignants, parents, enfants d'imaginer les possibles ! » a souligné Serge Marcellak. L'invitation est lancée.



Un marché couvert hebdomadaire le samedi matin

Cette inauguration est l'aboutissement de la reconquête d'une friche commerciale (ex-Aldi) et le moyen d'organiser un marché couvert et hebdomadaire dans le « haut de Nœux », le samedi matin. Un service qu'apprécient les habitants de la ville et ceux des communes alentours. Tous les samedis, de 8 h à 13 h 30, ce marché est appelé à s'étoffer prochainement. Animation musicale et toilettes publiques. Parkings gratuits à proximité.



Les Petits Bonheurs sont dans les rues !

Les Nœuxois ont été choyés car la ville a été l'un des principaux théâtres d'expression de la 7^e édition du festival de street art, Les Petits Bonheurs. Ce rendez-vous, porté par l'Agglomération, invite à découvrir des œuvres surprenantes, joyeuses... réalisées par des artistes avec le concours de personnes en situation de handicap. Allée de La Loisne, c'est un graff en trompe-l'œil, et plus précisément réalisé avec la technique de l'anamorphose, qui interpelle. Les artistes Swéo et Nikita – ainsi que le SAJ et le Foyer de Vie d'Isbergues – proposent de... marcher en équilibre sur un rondin

de bois ! Un peu plus loin, l'un des murs de l'école Pergaud a reçu des œuvres drôles et poétiques, inspirées des cartoons. Elles sont signées conjointement par Oak Oak, spécialiste du détournement de l'espace urbain, et l'association Le Nid du Moulin de Gosnay. Rue Jaurès, boulevard du Commandant Douphy, avenue Pierre Guillon, Oak Oak a également décoré l'environnement avec des enfants des Maisons des Familles de Lillers et d'Haillicourt et de l'ITEP de Saint-Venant ou encore des jeunes de l'association Culture et Liberté du Pas-de-Calais.



Photo fournie par le Festival



La Bulle Enchantée : un parc solidaire et vintage

Cet été, l'association La Bulle Enchantée de Frédéric Alexandre a planté ses caravanes, sa roulotte et son karting électrique de 1958 à Nœux-les-Mines.

En juillet, ce fut à la pâture Dennetières que les habitants ont ainsi pu se retrouver en famille ou avec des amis autour de petites voitures de circuit 24 à faire avancer en pédalant ou encore à visionner un film en 16 mm. C'est un véritable parc vintage et solidaire avec comme seul droit d'entrée : un don. Un vêtement ou une denrée alimentaire qui furent reversés à différentes œuvres caritatives nœuxoises, notamment aux antennes locales du Secours Populaire et des Resto du Cœur.



Les classes de découverte à Montlouis-sur-Loire



Les élèves de CM2 des écoles Blin et Pergaud sont partis du 26 au 30 juin 2023 en classes de découvertes dans la commune de Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire). Un temps hors du cadre traditionnel de l'école, l'occasion d'acquérir plus d'autonomie, de découvrir la vie en collectivité et de développer sa curiosité et sa créativité. Les élèves ont visité les châteaux de la Loire en commençant par celui d'Amboise, ils ont ensuite pris le bateau sur le Cher en direction du château de Chenonceau pour une visite de cet endroit si particulier. Le soir, c'était jeux au programme, certains étaient en veillée « Mardi, tout est permis » et d'autres ont joué au Carré magique. Serge Marcellak a rejoint Dominique Blondel, adjoint au maire, et les enfants pour la visite du Zoo de Beauval et la découverte de sa réserve d'animaux. Lors de l'avant-dernière journée : visite

guidée du château de Chambord, le château imaginé par François 1^{er}. Au programme également de ce séjour, il y avait la traditionnelle boum. Pour leur dernière journée, les élèves ont profité d'une visite à Amboise au Clos-Lucé, résidence de l'artiste et inventeur de génie Léonard de Vinci avant le départ vers Nœux-les-Mines.

Ils sont rentrés le vendredi 30 juin dans la soirée.



L'école Saint-Ex reçoit un 1^{er} prix académique pour sa webradio

Le jeudi 15 juin 2023, à l'école Saint-Exupéry, s'est déroulée la remise du prix académique du concours Médiatiks 2023 de l'académie de Lille. À cette occasion, Caroline Fromont, coordonnatrice CLEMI Lille, en présence des enseignants et de Serge Marcellak, maire de Nœux-les-Mines, a remis le fameux diplôme. « C'est le résultat d'un investissement, d'une implication sans faille, il est rare de voir des projets de cette qualité aboutir, ce prix valorise des enfants sur la voie de la réussite » a souligné Serge Marcellak. Bernard Turpin a conclu : « la prochaine étape à franchir, c'est l'enregistrement en direct! »



Location de salles : une réunion ouverte à tous

Une réunion pour l'établissement du calendrier d'occupation des salles communales pour l'année 2024 aura lieu le jeudi 5 octobre 2023 à 18h à la salle des fêtes.



C'est aussi la rentrée à la crèche municipale, aux accueils périscolaires et à Croqu'école !

I l n'y a pas que les salles de classes des écoles qui ont connu un regain d'activité en ce début septembre. La crèche municipale, les trois accueils périscolaires de la Ville et Croqu'école ont également vécu leur rentrée !

Serge Marcellak accompagné de Céline Godart, adjointe chargée des Accueils de loisirs, de la Petite Enfance, de la Crèche municipale et des Services périscolaires ont rendu visite aux agents. L'occasion d'accueillir les parents, les enfants et régler les derniers détails.

Deux nouveaux visages viennent éclairer la crèche municipale, il s'agit de Maud et Lola, respectivement âgées de 21 et 18 ans, qui passent leur diplôme d'auxiliaire puéricultrice en alternance. Sur place, le Maire et l'adjointe ont

confirmé le vote par le conseil municipal d'une enveloppe de 70 000 € HT qui sera consacrée à l'achat de matériel (lits, berceaux, matelas, mobilier...), à la rénovation de l'éclairage et de la ventilation.

Les P'tites Frimousses, une crèche municipale appréciée

Accueil des enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Les inscriptions se font à la crèche/halte-garderie directement sur rendez-vous.

Capacité d'accueil : 60 places (45 places en accueil régulier et 15 places en occasionnel).

Tarifs : Tarification horaire liée aux ressources et à la composition de la famille.

Renseignements au 03 21 66 98 15.



Pour les accueils périscolaires, trois antennes couvrent l'ensemble de la Ville.

L'accueil centre-ville (rue de Sailly) :

- École Jean Moulin de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 25 à 18 h 30.
- École Pergaud de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30.
- École Suzanne Blin : 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30.

Contact 03 21 56 20 99.

L'accueil Camus (place Sainte-Barbe) :

Écoles Wallon et Saint-Exupéry de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30.

Contact : 03 21 62 66 34.

L'accueil Daudet (rue Roger Salengro) :

de 7 h 30 à 8 h 45 et de 16 h 45 à 18 h 30.

Contact : 03 21 26 32 77.





L'épicerie Emilie et Ju, elle est thé-rrible !

Une épicerie fine à Nœux-les-Mines ? Ils n'étaient pas nombreux à croire à la réussite du projet lorsque Emilie et Julien Galant ont ouvert leur commerce, rue de Sailly, en juin 2021. Deux ans plus tard, les deux trentenaires nœuxois écrivent un nouveau chapitre à leur belle histoire en déménageant rue Nationale, face au parking Coquerelle. Un changement d'adresse qui a permis de gagner en surface et d'ouvrir un salon de thé ! Un « petit » plus qui va ravir les gourmands et les personnes à la recherche d'un endroit où l'on peut se poser en toute tranquillité. Et pour parfaire l'ambiance cocooning, Emilie et Ju mettent à disposition une petite bibliothèque.

Rayon alimentaire, on retrouve des produits artisanaux et de fabrication française, comme les cafés en grain,

les thés, les pâtes à tartiner, des biscuits, de la confiserie, du miel, des terrines, des condiments, mais aussi de la charcuterie et des fromages, des chips... sans oublier de quoi accompagner tout ceci, avec des

vins, des rhums (avec modération)... mais aussi des limonades. Des produits qui ont fait la réputation de l'épicerie tout comme les conseils et l'accueil chaleureux des patrons !
Emilie et Ju : 127, rue nationale.



Le Salon Jocelyne tire sa révérence

C'est un salon de coiffure emblématique de Nœux-les-Mines qui baisse son rideau. Après 48 ans d'activité, le Salon Jocelyne rue Sadi Carnot s'arrête. Nœuxoise de toujours, Jocelyne de Nale a lancé son salon à la fin de l'année 1974 à côté de sa maison. Coiffer, c'est s'adapter aux modes, aux habitudes et aux tendances « quand j'ai commencé, c'était la mode des coupes frisées, des coupes afros, aujourd'hui ce

sont plutôt les mèches » nous a-t-elle raconté. Son salon aura été un lieu convivial, familial et d'échanges pour les nombreux clients qui ont défilé à travers les années dans son établissement. Son message à ceux qui souhaitent se lancer dans l'artisanat ou le commerce est « d'y croire, de s'accrocher et de travailler dur, car ce sont des métiers merveilleux ».

On souhaite à Jocelyne le meilleur pour la suite.





Fête des voisins
cité Charcot



Fête de la Musique à
la crèche municipale



Fête de la Musique de l'École
municipale de musique



5^e concours de pétanque
du Futsal Club Nœuxois



Cérémonie de passage du CM2 à la 6^e
service restauration à la salle des fêtes



Remise de chèque du Centre Louise Michel
au CCAS de Nœux-les-Mines





Concours de pétanque de la Boule Joyeuse



Marché aux puces rue Moussy



Concert de fin d'année de l'École municipale de musique



Fête des voisins au Parc Voltaire



Compétition de voitures radio-commandées du Carca



Le Festiv'été de La Vie Active



Challenge de pétanque de l'Amicale bouliste du n°3 et de l'Olympique Nœuxois

Découvrez notre galerie photos sur l'appli de Nœux-les-Mines ou suivez-nous sur Flickr pseudo : noeux_les_mines





Kermesse de l'école Suzanne Blin



Kermesse de l'école Daudet



Kermesse de l'école Wallon



Kermesse de l'école Pergaud





Kermesse de l'école Jean Moulin



Kermesse de l'école Saint-Exupéry



Repas détente du Club des aînés



Repas champêtre de l'ANEP



Cérémonie de la Libération de Nœux-les-Mines



Découvrez notre galerie photos sur l'appli de Nœux-les-Mines ou suivez-nous sur Flickr pseudo : noeux_les_mines



Mariages



Le 10 juin 2023 **Isabelle Slabik et Bruno Allart** ont été unis par le Maire Serge Marcellak.



Le 10 juin 2023 **Sandra Lorge et David Guffroy** ont été unis par le Maire Serge Marcellak.



Le 10 juin 2023 **Angélique Leclercq et David Lallain** ont été unis par le Maire Serge Marcellak.



Le 22 juin 2023 **Thi Thu Huyen Nguyen et Julien D'Hornes** ont été unis par l'adjointe au maire Sylvie Domart.



Le 1^{er} juillet 2023 **Pauline Bertoux et Vivien Buard** ont été unis par le Maire Serge Marcellak.



Le 1^{er} juillet 2023 **Emeline Cadart et Romuald Gilbert** ont été unis par le Maire Serge Marcellak.



Le 1^{er} juillet 2023 **Tiffany Delville et Julien Trannin** ont été unis par le Maire Serge Marcellak.



Le 29 juillet 2023 **Aurore Dachicourt et Christian Debruynne** ont été unis par le Maire Serge Marcellak.



Le 8 août 2023 **Sabine Lion et Antonio Gruslin** ont été unis par l'adjoint au maire Jacques Switalski.



Le 19 août 2023 **Mickaël Louchart et Julien Bossard** ont été unis par l'adjointe au maire Chantal Urbanski.



Le 19 août 2023 **Nathalie Bonnière et Mickaël Delattre** ont été unis par l'adjointe au maire Chantal Urbanski.



Le 19 août 2023 **Jacqueline Pouilly et Lionel Prudhomme** ont été unis par l'adjointe au maire Chantal Urbanski.



Le 26 août 2023 **Cindy Bernard et Stéphane Loonis** ont été unis par l'adjointe au maire Chantal Urbanski.



Le 9 septembre 2023 **Charlotte Claeys et Arnaud Ledée** ont été unis par le Maire Serge Marcellak.



Le 9 septembre 2023 **Nelly Deroch et Thomas Damelincourt** ont été unis par le Maire Serge Marcellak.



Le 9 septembre 2023 **Cécilia Deseigne et Kévin Creus** ont été unis par l'adjoint au maire Jacques Switalski.



Mariage : mode d'emploi

Vous souhaitez vous marier à Nœux-les-Mines ? Il faudra vous rendre en Mairie au service État Civil afin de retirer le dossier à constituer. Lors de la remise, vous êtes priés de vous présenter **avec les pièces justificatives suivantes** :

- un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois
- une pièce d'identité en cours de validité
- acte de naissance du ou des enfants
- un justificatif de domicile ou de résidence.

Pour les personnes divorcées, veufs ou veuves, militaires servant à titre étranger, de nationalités étrangères, des pièces justificatives complémentaires peuvent être demandées. Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service État Civil.

Les futur(e)s marié(e)s doivent se présenter conjointement en Mairie pour effectuer la démarche.

Naissances



Mya Passepont, née le 3 mai à Beuvry
Viktor Lardet, né le 26 mai à Beuvry
Maryne Nonguegnaghma, née le 1er juin à Beuvry
Maryse Nonguegnaghma, née le 1er juin à Beuvry
Martin Niewrzoll, né le 19 juin à Arras
Naïly Guilbert, née le 27 juin à Beuvry
Élyo Brassart, né le 28 juin à Arras
Manaël Makhloufi, né le 2 juillet à Beuvry
Aaron Bertein, né le 14 juillet à Nœux-les-Mines
Thibaut Cholle, né le 15 juillet à Beuvry
Mahé Schryne, né le 11 août à Arras

Décès



Monique Bayard, née Gontier, décédée le 1^{er} avril
Guy Biencourt, décédé le 30 avril
Marzenna Poulain, née Domalga, décédée le 29 avril
Joseph Dehaine, décédé le 21 mai
Jean-Paul Loison, décédé le 16 juin
Liliane Foulon, née Hoyez, décédée le 18 juin
Irène Jankowiak, née Krepulec, décédée le 18 juin
Providenza Mavaro, décédée le 10 juillet
Jacqueline Delaval, née Hollander, décédée le 18 juillet
Félix Kapola, décédé le 19 juillet
Sylvie Malengros, décédée le 25 juillet
Pascal Delville, décédé le 26 juillet



Conciliation de justice : des solutions à l'amiable

La conciliation de justice, un moyen simple, rapide et gratuit de trouver des solutions à l'amiable pour régler un problème entre deux parties ou plus en obtenant un accord amiable sans procès.

Si la problématique ne fait pas l'objet d'une médiation ou d'une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5000 euros ou lorsque la nature du conflit l'impose (bornage, distance des plantations, servitudes...).

Elle concerne exclusivement les affaires en matière civile. En revanche la conciliation n'est pas qualifiée en matière d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc...), des conflits avec l'administration.

Les conflits concernés

- relations entre bailleurs et locataires
- litiges de la consommation
- problèmes de copropriété
- litiges entre commerçants
- litiges entre personnes
- litiges et troubles du voisinage
- litiges relevant du droit rural
- litiges en matière prud'homale.

Des permanences ont lieu au CCAS de Nœux-les-Mines les 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 9 h à 12 h.

Vous souhaitez prendre rendez-vous ? Contactez le CCAS au 03 21 66 78 22.

Titulaire d'un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie

Vous êtes propriétaire d'un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie (American Staffordshire terrier, Mastiff, Rottweiler ou Tosa...) ou vous souhaitez en adopter un ? Un permis de détention d'un chien catégorisé est obligatoire. La demande doit être déposée à la Mairie de votre domicile afin d'enregistrer votre animal. Vous devez remplir le document cerfa n° 13996*01 disponible en ligne ou en Mairie muni des pièces suivantes :

- Identification du chien (photocopie de la carte d'identification).
- Certificat de vaccination antirabique en cours de validité (photocopie de la rubrique IV du passeport européen pour animal de compagnie).
- Certificat de stérilisation (uniquement pour un chien de 1^{ère} catégorie).
- Évaluation comportementale article L. 211-13-1 du code rural.
- Attestation spéciale d'assurance responsabilité civile.
- Attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins visée à l'article L. 211-13-1 du Code Rural.



Sapeurs-pompiers communautaires

Les sapeurs-pompiers communautaires sont des unités volontaires de la Communauté d'agglomération (CABBALR) dédiées à des types de missions précises.

Leurs domaines d'expertises sont :

- fuite d'eau
- épuisement / assèchement de cave
- destruction de nids de guêpes / frelons ou autres insectes nuisibles
- protection contre les essaims d'abeilles
- capture, protection et sauvetage d'animaux domestiques (non dangereux)
- chutes d'arbres sur la voie publique.

Vous pouvez les joindre au 0 800 18 62 18.

Nous vous rappelons qu'en cas d'incendie ou d'assistance aux blessés le numéro à composer est le **18**.

Les médiatrices santé à vos côtés pour votre parcours santé

Elles interviennent dans les quartiers prioritaires pour :

- vous **rencontrer**, vous **écouter** en toute confidentialité
- vous **accompagner** et vous **orienter** vers les structures de soin adaptées, en partenariat avec les professionnels de santé
- vous **informer**, vous proposer des actions de **sensibilisation**, de **prévention**

Dans votre quartier, votre médiatrice santé, c'est **Catherine LEFEBVRE**. Vous pouvez la joindre au

07.85.94.06.21



www.bethunebruay.fr



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Recensement citoyen, JDC et Service national

Chaque Française ou Français doit, dès 16 ans, faire son recensement citoyen pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire. Cette démarche est obligatoire, elle peut s'effectuer en Mairie au service État Civil ou en ligne sur service-public.fr



Liste électorale : mettre à jour votre adresse

Vous avez changé d'adresse ou vous avez emménagé récemment à Nœux-les-Mines ?

Afin de mettre à jour les listes électorales et de vous enregistrer dans l'un des bureaux de vote de la commune, vous devez signaler vos changements de coordonnées sur service-public.fr ou auprès du service État Civil Élections en Mairie. À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale.

Il vous faudra votre carte d'identité, un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Plus d'information au 03 21 61 38 00.



Groupe : Tous Ensemble pour mieux Vivre à Nœux

Chers Nœuxoises, chers Nœuxois,

Comme vous, les élus du groupe majoritaire ont été choqués par l'incendie du chalet du 10 septembre au sommet de la piste de ski. J'étais sur place aux côtés des sapeurs-pompiers nœuxois cette nuit-là et je tiens, au nom des élus qui m'entourent, à condamner une nouvelle fois cet acte et à apporter notre soutien aux sapeurs-pompiers mais également aux élus et aux agents de la Communauté d'Agglomération qui gèrent ce site. Si l'origine criminelle de cet incendie ne fait guère de doute, l'enquête permettra d'identifier les auteurs de ce triste et lamentable fait, qui nous interroge sur les phénomènes de bandes et de délinquance dont l'origine n'est pas toujours liée à la commune où ils sont commis.

À titre d'exemple, Nœux-les-Mines compte sur son territoire un établissement de nuit, et avec lui, des débordements propres et liés à cette activité particulière. Est-ce que les personnes fréquentant cet établissement et commettant des infractions sont toutes de Nœux-les-Mines ? Évidemment non ! Pourtant, c'est bien à Nœux-les-Mines que les faits sont comptabilisés. Les forces de l'ordre l'appellent la délinquance de passage.

Ce déplorable incendie ne doit pas masquer le bel été que nous avons connu à Nœux-les-Mines. Ainsi, au lieu de nous arrêter et de nous apitoyer sur ce genre de fait, nous choisissons le mouvement et l'action. Nous préférons poursuivre notre travail pour Nœux-les-Mines, être présents chaque jour, pour et avec les Nœuxoises et Nœuxois. Nous continuons donc d'avancer, de remplir et de respecter le contrat de confiance que nous avons passé avec vous, en apportant toujours plus de services et en faisant évoluer la Ville, avec la même volonté et le même engouement depuis 2014.

Et les résultats sont là, visibles de tous ! Bien que l'automne débute, nous avons tous encore en mémoire la formidable journée et l'extraordinaire soirée du 14 Juillet ! Cet événement de dimension régionale durant lequel Nœux-les-Mines a accueilli des milliers de personnes, s'est déroulé en totale sécurité. Cet été fut aussi solidaire et respectueux puisque dès le mois de juin, le Centre Communal d'Action Sociale s'est mis en mode « canicule » en activant le registre des personnes vulnérables, permettant ainsi d'identifier les habitants les plus fragiles, isolés ou en difficultés. Là aussi, nous œuvrons concrètement pour la sécurité et le bien-être des Nœuxoises et Nœuxois.

Enfin, cet été fut entreprenant et attractif. Avec l'ouverture de l'Agora des possibles, en haut de Nœux, nous avons créé un nouveau lieu de développement, de service, de partage et de vie. Un lieu d'expression aussi car les projets et les manifestations portés par les habitants et associations pourront s'y concrétiser et voir le jour. Tout comme les actions organisées par la Ville à l'image du nouveau marché hebdomadaire du samedi matin. Nous vous invitons chaleureusement à vous y rendre, si ce n'est pas encore fait, nos commerçants vous y attendent avec le sourire.

Serge Marcellak et les élus du groupe majoritaire

Groupe : Un nouveau souffle pour Nœux-les-Mines

Jérôme ANTOCHEWICZ et Grégory GOUILLARD, conseillers municipaux du Rassemblement National se tiennent à la disposition des administrés Nœuxois par mail : jerome.antochewicz@orange.fr

Jérôme Antochewicz et Grégory Gouillard

Groupe « Que vive Nœux-les-Mines »

Et qui parle des incivilités, vols, de la violence en augmentation de 75% à Nœux(Figaro du 22 Juin)?

Docteur Jean-Pierre Bugzel

Vos rendez-vous

SALON DES OISEAUX

Volière Nœuxoise
7 et 8 octobre - toute la journée
Salle Mendès France

CONCOURS DE SAUVETAGE CANIN

Club de chiens de défense
Dimanche 8 octobre
Pépinère

BOURSE AUX JOUETS

Groupement des collectionneurs
Dimanche 29 octobre - toute la journée
Salle des fêtes



VIDE GRENIER

FCPE
Samedi 4 novembre
Salle des fêtes



SOIRÉE ANNÉE 80

Association DEFISEP
Samedi 4 novembre
Salle Mendès France

SALON DE LA GASTRONOMIE

Office Culturel de Nœux-les-Mines
Dimanche 5 novembre
Stade de glisse

RANDONNÉE PEDESTRE

Octobre rose
Dimanche 8 octobre - Départ 9h30
Centre d'hébergement

EXPOSITION

Les Amis des arts
Les 10, 11 et 12 novembre
Salle Brassens



SOIRÉE COUNTRY

Liberty Country 62
Samedi 11 novembre
Salle Mendès France

LOTO

Liberty Country 62
Dimanche 12 novembre
Salle Mendès France

SPECTACLE DE DANSE CABARET

Compagnie Sunshine
Samedi 18 novembre
Salle Brassens

FÊTE DE LA SAINTE-CÉCILE

Harmonie Municipale
Chorale Vox Cantabile
Dimanche 26 novembre
11h Messe à l'église Saint-Martin suivie
du repas à la Salle des fêtes



REPAS DE SAINTE-BARBE

Patronage des Mineurs
Lundi 4 décembre
Salle Prévert

SOIRÉE DE NOËL

Association Terre Noeue
Vendredi 15 décembre
Salle Brassens

CONCERT DE NOËL

École municipale de musique
Lundi 18 décembre
Salle Brassens

SOIRÉE DE SAINT-SYLVESTRE

Comité d'animation du n°3
Dimanche 31 décembre
Salle Prévert

Événements

DON DU SANG

Mercredi 18 octobre
Salle Prévert



CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE 14-18

Samedi 11 novembre - 11h
Départ défilé Place Jean Jaurès



MARCHÉ DE NOËL

Du 23 au 26 novembre
Voir page 32



LOTO ET GOÛTER POUR LES AÎNÉS

Mardi 5 décembre
Salle Mendès France Réservation
auprès du CCAS au 03 21 66 78 22

CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE

Lundi 4 décembre
Place Sainte-Barbe

SOIRÉE SPECTACLE DU TÉLÉTHON

Samedi 9 décembre
Salle Mendès France

DON DU SANG

Mercredi 13 décembre
Salle Prévert



MARCHÉ

DE NOËL



DU 23 AU 26 NOVEMBRE SALLE MENDÈS FRANCE ET ALENTOURS

INAUGURATION ET FEU D'ARTIFICE LE JEUDI 23 NOVEMBRE À 18H



VISITE DU PÈRE NOËL
LE SAMEDI APRÈS-MIDI

HORAIRES :
JEUDI 23 NOV. 16H-19H
VENDREDI 24 NOV. 16H-19H
SAMEDI 25 NOV. 10H-19H
DIMANCHE 26 NOV. 10H-19H



Marché salle Mendès France, place Mendès France et
Agora des possibles.

Animations, ambiance musicale, 40 stands.

Buvette, vin chaud et petite restauration sur place.

Feu d'artifice de clôture dimanche 26 novembre à 18h